

Méthode de l'annélation

Principe de base

Naturellement, c'est-à-dire en l'absence d'interventions humaines, le nombre de tiges d'un jeune peuplement diminue peu à peu, au fur et à mesure que les arbres dominants étouffent les individus moins vigoureux. Les gagnants s'approprient *progressivement* l'espace laissé vacant par les perdants, sans connaître de changement brutal de leur environnement. Les arbres morts, encore debout, continuent à exercer un effet bénéfique sur l'éducation des tiges (p.ex. frottement favorisant l'élagage naturel) et la stabilité du peuplement (soutien latéral provisoirement maintenu).

La méthode de l'annélation cherche à reproduire ce phénomène naturel en interrompant la circulation de la sève élaborée (des feuilles vers les racines) dans les tiges à éliminer ; celles-ci mettent alors quelques années à dépérir. L'intervention permet ainsi de contrôler ou rééquilibrer la concurrence, sans la supprimer de manière abrupte.

Description de la méthode

- Éliminer, sur tout le pourtour du fût, une bande d'écorce de 5 à 10 cm de large afin de faire dépérir la tige ; utiliser à cet effet une plane (couteau à deux manches) ou une serpe.
- Éliminer ensuite minutieusement, par brossage, le cambium adhérent au bois, sans quoi l'arbre annelé est en mesure de survivre ; utiliser à cet effet une simple brosse métallique.
- Éviter à tout prix de pénétrer dans le bois, sans quoi la pourriture provoquera une chute rapide de l'arbre.



Champ d'application

L'annélation est appropriée dès que les tiges deviennent trop épaisses pour procéder par cassage (environ dès 5 à 6 cm). Sitôt que l'élagage naturel est terminé sur la longueur de la bille de pied (6-8 m), l'annélation est à remplacer par le détourage (voir notice 1.3).

L'annélation est adaptée à toute situation où un *changement progressif* des conditions de lumière est favorable, par exemple :

- pour éliminer les concurrents de tiges de valeur dans les jeunes peuplements ;
- pour éliminer, dans les surfaces de rajeunissement, les préexistants tolérés initialement comme « parasols » contre la végétation concurrente (p.ex. ronce), mais devenus ensuite gênant pour le recrû installé dans leur ombre ;
- pour dégager progressivement des résineux (p.ex. épicéas, sapins) « noyés » dans un fourré de hêtres, tout en évitant un choc trop brutal (remplacement de leurs aiguilles d'ombre par des aiguilles de lumière).

Conseils techniques

Un arbre annelé met généralement *entre 2 et 5 ans pour mourir* (suivant l'essence). Entre l'annélation et la mort de l'arbre, ses feuilles deviennent de plus en plus petites. L'apport de lumière au sol augmente donc graduellement.

Si l'annélation se limite à l'écorce et au cambium sans pénétrer dans le bois, l'arbre se démantèle progressivement sur pied. Les ramilles tombent les premières, puis des branches de plus en plus grandes. Les dégâts au peuplement restant sont moindres que si l'arbre tombait entier et en une fois.

Outillage

- Plane (couteau à deux manches) ou serpe ;
- brosse métallique ;
- couteau à greffer ou rainette d'inventaire (pour éliminer l'écorce dans les parties concaves du tronc).

Période d'exécution

Les mois de juillet et d'août sont à privilégier : les réserves de la plante sont déjà investies dans les nouvelles pousses alors que les racines n'ont pas encore reconstitué leurs réserves. C'est à cette période que l'arbre est le plus faible et l'annélation la plus efficace.

Avantages de la méthode

- Le peuplement restant ne subit aucun choc dû à l'intervention, car la disparition des arbres annelés est progressive, comme ce serait le cas par mortalité naturelle due à la concurrence.
- La transition entre stabilité collective (soutien mutuel des tiges) et stabilité individuelle (rabaissement du coefficient d'élançement) est progressive : l'appui latéral de la tige dégagée disparaît peu à peu alors que le diamètre de cette dernière augmente grâce à l'apport de lumière.
- Les arbres annelés contribuent encore durant quelques années à l'éducation de la tige dégagée (élagage naturel par ombrage des branches basses, frottement sur les branches mortes, etc.).
- La méthode peut être appliquée également en période de nidification, car les arbres annelés restent debout et les perturbations sonores sont nulles.
- Le travail se déroule sans machine (pas de bruit, de gaz d'échappement), sans équipement de sécurité (confort des exécutants en période estivale) et en gardant le dos droit.

Risques de la méthode

- Effet différé de l'intervention : ne pas oublier que la mort des arbres annelés n'arrivera qu'après 2 à 5 ans, donc ne pas attendre le dernier moment pour intervenir !
- Annélation trop profonde entamant le bois : conduit à une pourriture rapide du tronc dans la blessure, puis à la chute de l'arbre entier ; dans un tel cas, l'effet recherché est perdu (disparition brutale et non progressive de la tige annelée) ; de plus, des dégâts sont à craindre dans le peuplement restant.
- Elimination incomplète du cambium : en cas de brossage peu soigneux, des restes de cambium subsistent et maintiennent l'arbre en vie.
- Utilisation de la tronçonneuse : une partie des avantages de la méthode est perdue (bruit, gaz, équipement de sécurité indispensable), le risque d'entamer le bois ou alors d'oublier des « ponts d'écorce » est grand, le risque d'en faire trop également.
- Mauvais rendement par excès de zèle : se limiter au dégagement de quelques individus les plus vigoureux parmi les essences peu compétitives souhaitées dans le mélange ; il ne s'agit pas de les dégager toutes !

Chiffres-clés

- Rendement : env. 8 h par ha (très variable, p.ex. selon le mélange).
- Dégagement : au maximum 300 tiges par ha, soit une tous les 7 m.